NATIONS UNIES

ASSEMBLEE GENERALE

Distr.
LIMITEE

A/C.2/L.349/Rev.1
15 novembre 1957
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Douzième session
DEUXIEME COMMISSION
Point 12 de l'ordre du jour

RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Projet de rapport de la Deuxième Commission

Royaume-Uni. Amendement revisé au projet de rapport de la Deuxième Commission (A/C.2/L.346)

Remplacer le paragraphe 26 du projet de rapport du Rapporteur concernant le point 12 de l'ordre du jour par le texte suivant :

"26. Le représentant de l'Egypte, appuyé par le représentant des Etats-Unis, a suggéré d'autoriser le Secrétaire général à joindre au résumé demandé dans le projet de résolution, s'il le juge bon, un petit nombre de documents pertinents autres que les résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social. Lorsqu'elle a examiné son projet de rapport, la Commission a décidé d'autoriser le Secrétaire général à joindre au résumé une liste annotée de documents pertinents publiés récemment en dehors des Nations Unies."

57-31802

\l.